…rier, 200 fr.; H. Ternynck et fils, 200 fr.; H. Debly, 100 fr.; E. Truffaut, 100 fr.; A. Mouchhoven, 600 fr.; Fernand Motte, 100 fr.; Ed. Desbonnets, 100 fr.; Robert Prouvost, 100 fr.; Edouard Bleuse, 100 fr.; Brasserie de Beaurepaire, 100 fr.; Jonville frères, 200 fr.; G. Boët, 100 fr.; Albert Denis, 100 fr.; Emile Roussel et fils, 200 fr.; Bossut père et fils, 300 fr.; Cyrille Ferlié père, 200 fr.; Watine-Delcoutre, 100 fr.; Lorthiois frères, à Tourcoing, 200 fr.; J. Joire, à Tourcoing, 200 fr.; Ruffelet, 100 fr.; Pelhoen, 100 fr.; Viteu, 100 fr.; Charles Pollet père, 200 fr.; C. Scamps, 100 fr.; E. Masurel, 100 fr.; Lemaire et Dillies, 600 fr.; Du Vignaud, 100 fr.; Anonyme, 100 fr.; Ch. Droulers, 200 fr.; Dhalluin-Lepers, 300 fr.; A. Lepoutre et C°, 500 fr.; A. et L. Cavrois, 500 fr.; Leclercq-Dupire, 500 fr.; E. et P. Toulemonde, 300 fr.; G. et P. Heyndrickx, 200 fr.; Nord-Touriste, 100 fr.; Arnould-Delcourt, 100 fr.; Prouvost-Masurel, 100 fr.; Emile Segard, 200 fr.; Michau et C°, 100 fr.; Félix Desurmont, à Tourcoing, 100 fr.; Joseph Legrand, à Tourcoing, 100 fr.; Gabriel Boulque, à Tourcoing, 100 fr.; Etablissement de François Masurel frères, 200 fr.; François Masurel père, à Tourcoing, 100 fr.; Duvillier-Motte fils, 100 fr.; Achille et Pierre Pollet, 100 fr.; Tiberghien frères, 250 fr.; L. et F. Motte frères, à Tourcoing, 200 fr.; Paul et Henry Leurent, à Tourcoing, 100 fr.; Jules Desurmont-Motte, 100 fr.

Bulletin Officiel de la Fête de Tir

A partir du mercredi 8 juin, le Bulletin Officiel de la Fête de Tir devant paraître durant tout le concours, sera mis en vente exclusivement à la Bibliothèque de la Gare, à l'Hôtel du Cygne, Grande-Place, ainsi qu'au Stand, à partir de 7 heures le soir.

Statistique sanitaire et mouvement de la population pendant le mois de mai 1910

Le Bureau d'Hygiène nous communique les renseignements suivants relatifs au mouvement de la population et à l'état de la santé publique pendant le mois de mai dernier:

242 enfants (132 du sexe masculin et 110 du sexe féminin) ont vu le jour à Roubaix durant le mois de mai.

105 mariages ont eu lieu et 7 divorces ont été prononcés.

177 personnes (84 du sexe masculin et 93 du sexe féminin) sont mortes; sur ce nombre, 35, dont un étranger à la ville, ont succombé à l'hôpital.

La mortalité s'était élevée à 177 également pendant le mois d'avril dernier et à 155 pendant le mois de mai 1909.

43 enfants de moins de un an sont morts, soit près de 18 % des naissances.

La tuberculose a fait 28 victimes, soit près de 16 % de la mortalité totale.

Le cancer a provoqué 11 décès.

Les maladies épidémiques en ont amené 19: 8 par la coqueluche, un par la scarlatine, 5 par la rougeole, un par la diphtérie, 2 par la fièvre typhoïde.

Le Bureau d'Hygiène a reçu 26 déclarations de maladies transmissibles, dont 8 pour la fièvre typhoïde et 8 pour la scarlatine et a fait faire 68 désinfections diverses.

20 échantillons d'eau de puits ont été soumis à l'analyse chimique; 17 ont été reconnus mauvais.

Il a été procédé à deux recherches bactériologiques.

Durant le mois de mai le Service d'inspection des denrées alimentaires a saisi: 4.373 kilos à l'Abattoir; 390 kilos aux Halles Centrales, 1.959 kilos au Marché aux poissons et à divers colporteurs.

SURMENES qui cherchez la solitude reposante des bois, l'air vivifiant de la montagne, la beauté harmonieuse des collines, la variété des sites, les promenades ombragées, rithmées, aux doux murmures des ruisseaux, égayées des chansons d'oiseaux, vous trouverez à Bouillon le calme rêvé.

Bouillon est l'un des endroits les plus ravissants de l'Ardenne, dans le Luxembourg belge, à quelques heures de chemin de fer de chez nous. L'air y est pur, vivifiant.

Une communauté de Sœurs Françaises, fixées dans ce pays, offre aux familles une large et confortable hospitalité, à des conditions avantageuses. A la maison se trouve annexée une chapelle; un beau parc entoure la propriété et augmente le charme du séjour.

Nous engageons vivement les personnes que ces quelques lignes intéresseraient et qui seraient libres de leur temps, à choisir de préférence le mois de juin, juillet et septembre, car il est à craindre que l'on ne puisse déjà plus répondre favorablement aux demandes faites pour août.

Pour les renseignements s'adresser à Mme la Supérieure de la Maison Saint-Charles, Bouillon, Luxembourg (Belgique).

COURS DE DICTION ET DE DECLAMATION. — L'audition des Elèves des Cours de diction de Tourcoing, Roubaix, Lille et Armentières aura lieu le mardi 7 juin, à 8 h. 1/4 à l'Hippodrome.

Par le choix des œuvres, qui seront interprétées et par le soin apporté à leur étude, cette audition sera supérieure de beaucoup, comme éclat et comme importance, à celles données jusqu'à présent.

M. Georges Bondue s'est assuré le concours dévoué d'un orchestre composé de professeurs du Conservatoire sous la direction de M. Albert Duhamel, d'un choral mixte et de la sélection des Orphéonistes Crick-Sicks, qui souligneront par leur accompagnement la beauté des œuvres choisies.

L'« Ame des cathédrales » (avec accompagnement d'orgue, de chœurs mixtes et d'un quatuor à cordes), la « Nuit de Noël de 1870 », de Gab. Pierné, (avec accompagnement d'orchestre et des chœurs), forment, avec « Gringoire », du Maître Théodore de Banville, les numéros principaux de cette audition.

Un numéro encore attirera l'attention des auditeurs: « Lamento » du poète Roger-Milès, inspiré de la « Marche Funèbre » de Fr. Chopin, pendant l'audition duquel cette dernière sera exécutée par l'orchestre.

L'UNION FRATERNELLE ET MUTUELLE DES ANCIENS SOLDATS MUSICIENS FRANÇAIS, nous prie de rappeller aux membres honoraires, aux familles des sociétaires et à leurs amis, qu'ils peuvent profiter du voyage que la société fait les 12 et 13 juin à La Louvière (Belgique) moyennant les prix de 6 francs 50 en seconde classe; 4 francs en troisième classe.

Départ de Roubaix, le dimanche 12 juin, à 6 heures du matin; retour à Roubaix, lundi soir à 9 heures. Pour tous renseignements, on peut s'adresser au local, 126, rue de la Gare, Roubaix.

SUCCES PISCICOLES. — La Société de pêche et de pisciculture « Les Pêcheurs-Eleveurs » dont notre concitoyen, M. Léon Yager, est l'actif président vient d'obtenir au concours national agricole de Lille, un diplôme de médaille d'or pour son œuvre de repeuplement des cours d'eau qu'elle a fait connaître dans une exposition, du plus haut intérêt; comprenant cartes, plans, photographies et documents officiels qui ont longuement retenu les membres du jury.

De son côté M. Yager a obtenu un diplôme de médaille d'argent pour son ouvrage de pisciculture « Comment tirer parti d'un ruisseau ».

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES (Place Notre-Dame et rue des Lignes). — La dernière séance de vaccinations publiques et gratuites aura lieu aujourd'hui dimanche 5 juin 1910, de 9 à 11 heures du matin.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours des précédentes séances, sont invitées à s'y présenter pour la vérification des résultats de l'opération.

A L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — C'est aujourd'hui dimanche à 10 heures 1/2 qu'aura lieu au siège de l'Association, la seconde partie de la causerie, de M. Dubois, sur les moyens employés pour l'encollage des fils dans l'Industrie textile. Etant donné le développement que nécessite le sujet, la séance sera ouverte à 10 heures 1/2 très précises.

LES FUNERAILLES de Mlle Célinie Berteaux, la regrettée sœur de Mgr le doyen de Saint-Martin, dont nous avons annoncé la mort hier, seront célébrées le mardi 7 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Martin.

L'inhumation sera faite au cimetière de Saint-Amand-les-Eaux.

LES POURSUITES DU FISC CONTRE DES COMMERÇANTS LILLOIS ET ROUBAISIENS. — On sait que plusieurs commerçants roubaisiens sont susceptibles de voir le fisc engager des poursuites contre eux semblables à celles qu'il a intentées à trois cents commerçants lillois à propos de signatures données sans timbre à des messagers-bagagistes.

L'un de ces commerçants a pris l'initiative de réunir ses collègues pour examiner la conduite à tenir en cette circonstance. La réunion aura lieu mardi à 5 heures, au Café Pandore, rue Pauvrée.

PIANO-SIMPLEX se joue à la main comme piano ordin., et av. pédales comme le Simplex, exécut. œuv. music. les plus artist. Maison SCREPEL, 138, Gde-Rue, Rx. Tél. 21.12. 214-8

DOCTORAT ES-LETTRES. — Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen, M. André Koszul, fils du distingué directeur du Conservatoire National de musique de Roubaix, vient d'être reçu docteur ès-lettres en Sorbonne, avec mention très honorable et félicitations du jury.

Ce brillant succès fait le plus grand honneur à M. André Koszul, à qui nous adressons nos plus cordiales félicitations.

L'HOTEL FERRAILLE, est en démolition. Sur son emplacement va être édifié un hôtel restaurant d'un confort spécial et moderne ce qui manquait surtout à l'ancien bâtiment. M. Parenthou que nous avons rencontré, espère que la réouverture sera chose faite pour l'Exposition. En attendant l'hôtel est provisoirement installé rue Saint-Georges, dans les locaux occupés tout dernièrement par les différents services municipaux. Il est bon de faire connaitre à ce sujet que rien ne sera changé dans les usages précédents. Le café ainsi que le restaurant installés face au jardin procureront aux clients avec le coup d'œil un agréable sentiment de fraicheur. A noter une innovation. Pendant la fête de Tir un orchestre symphonique composé d'artistes musiciens se fera entendre tous les jours à partir de six heures le soir. Le dimanche apéritif-concert de midi à deux heures. Nous sommes persuadés que nos concitoyens, clients de cet établissement de premier ordre, lui conserveront une préférence marquée. 87648d

LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DU PERSONNEL DE LA POLICE s'est réunie en assemblée générale vendredi soir.

M. Delbart, président, entouré des membres du Conseil d'administration.

M. Lemaire, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale (adopté).

Le trésorier, M. Gaillet, donne connaissance de la situation financière de la société qui est la suivante: Fonds disponibles 5245 francs 53; Fonds de retraites 10.853 frs 75. Total 16.099 francs 28.

Plusieurs modifications importantes ont été apportées aux statuts. Un versement d'une somme de 2000 francs au fonds de retraites a été voté par l'assemblée.

MM. Lemaire, secrétaire et Gaillet, trésorier, dont les mandats sont expirés ont été réélus à l'unanimité. MM. Soufflet et Bailly ont été élus membres de la commission de contrôle.

LES VOITURES DE PLACE doivent avoir, dans l'intérieur et à l'endroit le plus apparent, un tarif établi sur peau ou plaque émaillée, adhérent à la voiture et mesurant vingt-deux centimètres de hauteur sur dix-sept centimètres de largeur au moins. Ce tarif doit répéter le numéro de la voiture. Voir le Règlement de Police municipale, mis en vente au prix de 5 fr. Librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix. 87601d

L'ACTUALITE EN VITRINES. — A voir dans le hall du Nord-Touriste, 11, contour Saint-Martin, Roubaix, les intéressantes photographies suivantes: Un aéroplane en métal; Douvres-Calais-Douvres en aéroplane; La grande revue de l'armée à Berlin; Le roi de Belgique à Berlin; Une bombe à Madrid.

UN LOCATAIRE D'ESTAMINET INDELICAT. — M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, vient de mettre en état d'arrestation, un sexagénaire, M. André Monnier, âgé de 68 ans, et locataire de l'estaminet « Au Club ratier » situé rue de l'Ommelet, 192.

Depuis quelque temps, le cabaretier, M. Alphonse Marissal, s'apercevait qu'on lui dérobait des liqueurs et de l'argent dans son comptoir. Ses soupçons se portèrent enfin sur le locataire en question, qui demeurait dans la maison depuis quatre ans, et samedi matin, vers trois heures, des agents qui avaient veillé une partie de la nuit, étaient encore postés dans un corridor voisin, attendant vainement la descente du voleur. De guerre lasse, appelés par leur service, ils quittèrent la maison, mais M. Marissal était demeuré à son poste d'observation.

Quelques minutes plus tard, la porte de la cour donnant accès au débit s'ouvrit, livrant passage à Monnier qui se dirigea directement vers le comptoir. Là, le cabaretier put l'apercevoir fouillant le comptoir, où il déroba quatre-vingt centimes, puis remplit de liqueurs diverses une grande chope, s'emparant enfin de bouteilles de vin.

Surpris par M. Marissal, le locataire répondit qu'il volait malgré lui, poussé par la manie du vol. Il a été conduit dans la matinée au poste de police, où M. Prudhomme est parvenu à lui faire avouer cinq autres vols précédents. L'argent et les bouteilles volées avaient été d'ailleurs marqués d'un signe, entaille ou tache de cir, qui ont permis d'en reconnaître la provenance frauduleuse.

Monnier a été transféré dans l'après-midi à la maison d'arrêt; ajoutons que des pourparlers ont été engagés auprès du cabaretier pour l'amener à retirer sa plainte, après dédommagement.

NOUS RAPPELONS aux personnes qui désirent profiter des occasions, que c'est **Mardi prochain 7 juin,** la **Vente-Réclame** du mois de la maison **Rammaert-Jeu,** 23, Grance-Place, à Roubaix. On y trouvera des **coupons** superbes de lainages, soieries et cotons fantaisies, pour blouses, ainsi qu'un lot de **robes de coton,** pour enfants, à **prix de solde.** En vue d'inventaire prochain, les prix réduits des articles déclassés seront maintenus pendant tout le mois. 87664

INTRODUCTION D'UN CHEVAL EN FRAUDE. — M. Houeix, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel de Lille, Séraphin Catteau, 43 ans, qui tient une boucherie chevaline, rue de Cartigny, inculpé d'avoir introduit un cheval en fraude de Belgique en France.

EN ALLANT AU MARCHÉ, prenez donc à titre d'essai, 1/2 kilo ou un kilo de beurre à la Laiterie des Halles, 51, rue Pierre-Motte, vous pourrez ainsi constater qu'il est bien vrai que cette maison, tout en vendant meilleur marché qu'ailleurs, livre des beurres de toute première qualité. 87671d

UNE COLLISION ENTRE UN CHARIOT ET UN TRAMWAY A LA « JUSTICE ». — Une rencontre accidentelle entre un tramway et un chariot de fermier est survenue dans la journée de samedi près de l'octroi de la « Justice ». Elle n'a heureusement eu que des conséquences matérielles. C'est par suite du croisement de deux trains que la collision s'est produite. Le conducteur du chariot qui venait d'effectuer un chargement de scories à l'usine de M. Page et tenait sa droite, voulut faire place à un car allant vers Lannoy. Dans cette intention, il obliqua vers la gauche de la chaussée. Pas assez vite, car il n'avait pas encore traversé l'autre voie ferrée qu'un deuxième car se dirigeant vers Roubaix, entra en collision avec le chariot. La roue d'arrière de celui-ci défonça complètement le tablier métallique du tram qui a été mis hors de service.

TISSUS D'ÉTÉ HAUTE NOUVEAUTÉ. — Grand choix de Vichy, Zéphirs, Coutil, Toile Nationale, Mousseline, Flanelle fantaisie, etc., etc.. Dispositions et coorls nouveaux; Maison Spéciale de blanc, Robichez-Hottiaux, 33, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. 87309

UN VOL DE JAMBON AUX HALLES CENTRALES. — Un garçon boucher, après poursuite, a mis en état d'arrestation, samedi vers cinq heures du matin, un journalier Victor Delescluse, âgé de 59 ans, et demeurant route de Leers, qui avait profité d'un moment d'inattention du marchand, pour dérober un jambon d'une dizaine de francs sur l'établi de M. Deschemacker, chevilleur à Croix. Après interrogatoire par M. Pagès, commissaire de police du 3e arrondissement, V. Delescluse a été transféré à Lille.

EN VERSANT 25 FR. on devient act^re de la Brasserie **Union Roubaix-Tourcoing,** 35, r. Meyerbeer, avec droit d'assis. **assembl. génér.** 507

UNE DEPLORABLE AFFAIRE. — Les deux inculpés de l'affaire que nous avons signalée hier, Arthur Turnevich et Rodolphe Ladrière, ont été conduits à Lille samedi par le convoi de l'après-midi. M. Delalé leur a fait subir un interrogatoire d'identité, puis les deux inculpés ont été écroués.

Les bières, l'apéritif Cent-Kilos et tous les prod. vendus par **La Brasserie Roubaisienne** sont la seule cause de sa crois. prospér. 264-1

UN CHASSEUR A CHEVAL EN FUITE. — Au cours de la nuit de vendredi à samedi, vers onze heures et demie du soir, une patrouille composée des agents de police Wiéme et Prévost, du 5e arrondissement, passait au boulevard Gambetta, quand ces derniers aperçurent, à quelque distance, un cavalier qui se dirigeait vers le canal, portant une vieille caisse. A la vue des policiers, le militaire laissa tomber son fardeau et prit la fuite, mais il ne tarda pas à être rejoint et arrêté. Il s'agissait d'un cavalier du 19e régiment, de chasseurs à cheval, en garnison à Abbeville, Eugène Roujols, âgé de 23 ans.

Le militaire, dont les vêtements usagés se trouvaient dans un état déplorable, a été interrogé par M. Grimaldi, commissaire. Il a déclaré, sans aucune difficulté, qu'étant attaché, comme cuisinier, à sa compagnie, et, devant un refus de permission, il avait, dans un moment d'emportement, quitté la caserne depuis jeudi dernier. Il vagabondait à Roubaix, n'ayant pour toute fortune, qu'un sou en poche. Le contenu de la caisse consistait en menus objets, appartenant à un autre cuisinier, et qu'il avait dérobés. Le cavalier, qui est originaire de Montrastruc, canton de La Française, dans le Tarn-et-Garonne, demeure aujourd'hui avec une sœur et ses parents à Vazerac, canton de Molières, où ces derniers possèdent quelques arpents de vigne. Ajoutons que le malheureux ne paraît point disposer de la plénitude de ses facultés mentales, ni se rendre compte de l'acte d'indiscipline qu'il a commis. Il a été remis entre les mains de la gendarmerie.

NOUS RAPPELONS que les annonces à paraître le lendemain doivent nous être remises chaque jour avant 4 heures 45. Après cette heure nous serions obligés de les refuser.

PHARMACIENS DE GARDE le dimanche 5 juin 1910. — MM. Duburcq, contour St-Martin; Delecroix, rue du Collège, et Noyon, 111, rue de Flandre.

Maison du SOLEIL D'OR
25, 27, 29, Place du Théâtre, LILLE
BRONZES, MARBRES, GARNIT. de CHEMINEE 453-1

WASQUEHAL

Les attentats du Capreau
A l'instruction

M. Delalé a interrogé, samedi, Henri Lepers, inculpé d'être l'auteur des lettres de menaces envoyées au clergé de la paroisse St-Clément et des deux incendies qui éclatèrent dans le patronage catholique.

Le sacristain a persisté dans ses dénégations. Il a choisi comme défenseur Me Diligent, avocat à Roubaix.

NORD-AUTOMOBILE
1, rue Lydéric
LILLE (Téléphone 18-38)
Voitures PIPE carrossées luxueusement et chassis disponibles immédiatement.
Essais et références sur demande. 87392

LANNOY

LES COURS MILITAIRES. — Les élèves du cours d'instruction militaire se sont réunis à l'école, rue Nationale, pour manifester leur sympathie à leur instructeur, M. Croin, instituteur et officier de réserve, à l'occasion des félicitations personnelles dont il vient d'être l'objet de la part de M. le Ministre de la Guerre, pour services rendus à l'armée. Les jeunes gens ont offert une gerbe de fleurs à M. Croin, qui, très ému, a remercié.

TOUFFLERS

LA CULTURE DU LIN. — Quatre cultivateurs se sont fait inscrire à la mairie, pour obtenir les primes affectées à la culture de cette plante textile. Ils récoltent, celle-ci, sur une étendue de territoire de 5 hectares, 77 ares et 95 centiares.

SAILLY

LES PRIMES AUX LINS. — Vingt et un agriculteurs sollicitent les primes accordées à la culture du lin. Cette dernière a, sur le territoire communal, une importance de 24 hectares, 65 ares.

FOREST

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira, aujourd'hui dimanche, à une heure et demie, en session budgétaire. Outre les différents comptes et budgets, des questions et affaires diverses sont inscrites à l'ordre du jour.

LEERS

SOCIÉTÉ SAINT-ANTOINE DE PADOUE. — Un banquet aura lieu aujourd'hui dimanche, à deux heures de l'après-midi, au siège de la société, estaminet du « Clairon », à l'occasion de la fête annuelle.

LE SUCRE BÉGHIN se reconnait à sa blancheur, à sa fonte régulière 77

WATTRELOS

UN EXPULSÉ. — Charles-Louis Ovaere, expulsé de France depuis le 17 octobre 1884, s'y croyait oublié. Originaire d'Alveringhem, il vint travailler dans une ferme de la Houzarde, où le découvrirent le brigadier de police Blain et l'agent Derreveaux, qui l'arrêtèrent et le remirent à la gendarmerie, pour être dirigé sur Lille.

ENTREPRISE GENERALE DE MOBILIER
Reproduction d'ancien et styles modernes
Paul FACQ-HILST, 10, r. Royale, 10, LILLE
Ateliers, rue Doudin, 6, 8, 10, 12. 415

Communications

ROUBAIX. — **Cercle orphéonique « Les XL ».** — Aujourd'hui dimanche, au « Café Français », à 10 h. 1/2, répétition générale. Avant la répétition, le secrétaire remettra des cartes pour le concert de l'Hippodrome, de mardi.

— **Fanfare des Joyeux Accordéonistes.** — Réunion au local, aujourd'hui dimanche, à midi, pour se rendre au festival de Roubaix.

— **L'Employé.** — Recette mensuelle le dimanche 5 juin, de 10 heures à midi, au local, 1, rue du Grand-Chemin.

— **Anciens soldats médaillés coloniaux français.** — Assemblée générale, aujourd'hui, à 6 h., au local, « Café Français », 34, Grande-Rue.

— **Excursionnist'-Club.** — Dimanche matin, à 11 h. 1/2, au local, Café Ducoulombier, 115, rue de Lannoy, réunion mensuelle. Cotisations et adhésions au club et aux excursions. Communications importantes.

TOURCOING. — **Les ouvriers et aides-maçons de Tourcoing** sont invités à la réunion qui aura lieu le dimanche 5 juin, au siège de la société, chez M. L. Tricot, rue de Menin, 59.

ANTIQUITES - RESTAURATEUR. —
J. Verleyen, rue St-Georges, Courtrai. 483

VÉRITABLES GRAINS de SANTÉ du DOCTEUR FRANCK
PURGATIFS — DÉPURATIFS
1'50 la Boîte de 50 Grains
Notice dans chaque boîte. En Vente toutes Pharmacies.
Le Remède de la CONSTIPATION

TOURCOING

Journée du dimanche 5 juin:

Marché.
Musée de 10 h. à 1 h. et de 3 à 5 h.
Caisse d'épargne de 9 h. 1/2 à midi.
Bibliothèque communale de 10 h. à midi.
Bibliothèque populaire de 9 h. à midi.
Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 h. à midi.

Tout un quartier en fête

Une belle et intéressante journée pour les Tourquennois et leurs voisins. — Deux cortèges. — Les attraits du programme

Il y a un an, à pareille époque, ou à peu près, nous avions la satisfaction de recommander au public de toute la région une fête originale et méritoire organisée par les habitants des quartiers du Touquet et du Virolois. Jusque-là leur population semblait un peu délaissée, on n'y voyait jamais ni cortèges, ni concerts, ni réjouissances publiques d'aucune sorte. Cependant, des milliers de braves gens habitaient cette partie de Tourcoing et l'on rencontrait chez eux autant de bonnes volontés, de générosité et d'initiative que partout ailleurs. Il suffit alors qu'un des commerçants du quartier, un homme de résolution et d'activité se levât et fit appel à ses concitoyens. Immédiatement, les adhésions, les concours et les dévouements affluèrent. On se consulta dans des réunions préparatoires, un programme fut élaboré et un cortège aussi frais, aussi charmant qu'on pouvait le souhaiter, fut mis sur pied, prêt à sortir sous la conduite d'une gente demoiselle élue reine.

De tous les coins de la ville, de Roubaix, de Wattrelos, de Mouscron, les curieux affluèrent au jour fixé pour la fête, et il n'y eut qu'une voix pour admirer les jolies productions du Comité organisateur. Celui-ci pour un coup d'essai, avait réalisé un coup de maître. Un an s'est écoulé depuis, mais sans effacer l'impression agréable de ce cortège où M. Lucien Laude, le promoteur et les membres de sa commission avaient su grouper des chars élégants et riches, des fleurs, des essaims de jeunes filles et de petits enfants costumés et dansant à ravir.

Eh bien, cette année, les populations du Touquet, du Virolois et du Tilleul, qui a voulu apporter sa participation, vont faire mieux encore, d'abord afin de maintenir leur réputation de l'an passé, ensuite pour remplir une dette de gratitude envers les innombrables promeneurs qui sont venus chez eux en 1909.

Inutile de dire que M. Lucien Laude est resté à la tête du Comité d'organisation. Les commerçants des trois quartiers n'en auraient point voulu d'autre que lui, car son zèle et son intelligence s'étaient révélés trop brillamment. Le succès, avec lui, est assuré d'avance.

La fête du Touquet est fixée au dimanche 26 juin, c'est-à-dire dans trois semaines. Nous n'en détaillerons pas le programme; il est déjà connu. Disons seulement quelques mots sur les principaux chars de la cavalcade de l'après-midi et sur le cortège lumineux du soir. Le premier char sera celui de la Reine et de ses demoiselles d'honneur. Devant lui s'avanceront les cohortes des petits garçons et de fillettes, au nombre de cent soixante, tous fraîchement costumés, qui danseront de part en part des ballets en s'accompagnant de tambours de basque. Ce sera ravissant.

Après viendra une remarquable nouveauté: le char des quatre-saisons représentées par quatre jeunes filles gracieusement vêtues de couleurs appropriées, et entourées d'ornements symboliques: ici des fleurs et des feuilles tendres, là des gerbes de blé piqué de coquelicots et de bleuets, plus loin des fruits, des raisins, enfin de la neige qu'on verra tomber et qui, s'il fait chaud, répandra tout alentour une sensation bienfaisante de fraîcheur. Ce groupe sera précédé de 60 jeunes filles porteuses de fleurs.

Le troisième char sera, nous dit-on, une pure merveille. Comment pourrait-il en être autrement, puisque ce sont des artistes qui le préparent et vont l'orner avec talent. Les Bohêmes artistiques, voilà le sujet; quant aux figurants, ils ne sont autres que les élèves, anciens ou actuels, de notre Ecole des Beaux-Arts. On y verra représentées la peinture, la poésie et la sculpture. Tableaux, terres cuites, aquarelles seront confectionnés sur le champ et des couplets poétiques tomberont du haut du char, fraîchement rimés, sous forme de chansons de circonstance.

Voilà bien de l'inédit, ou nous n'y connaissons plus rien. Ce n'est pas tout. Le cortège comprend encore bien d'autres chars, voiturettes ou groupes et ce qui ne gâte rien, — au contraire, — cinq belles et réputées fanfares: les Intimes, la Fraternelle, les Amis Réunis, la Fanfare du Cul-de-Four, les Accordéonistes Roubaisiens, qui sèmeront sur tout le parcours des flots d'harmonie.

Est-ce enfin tout? Pas encore. Voici peut-être la partie la plus originale et la plus attrayante de la fête. Quand la lumière du jour aura fait place aux ombres du crépuscule et que les concerts donnés sur les kiosques du quartier, auront pris fin, un second cortège parcourra les rues du Touquet, du Virolois et du Tilleul, à la lueur des globes, des lanternes vénitiennes, des torches et des feux de bengale. Les chars seront tout brillants de lumières, les kiosques aussi et aux arrêts, la foule assistera à des danses de ballets absolument féeriques. Nulle part, croyons-nous, pareil spectacle n'a été offert jusqu'ici; c'est aux Tourquennois et à leurs invités des environs qu'en sera servie la primeur. Pour donner une idée de l'importance de cette attraction, disons que le corps de ballet comprendra une centaine d'enfants costumés et qu'il y aura cent vingt porteurs de torches.

A présent que tous connaissent les grandes lignes du programme, personne ne voudra manquer d'assister à ces fêtes qui vraiment sortent de l'ordinaire et du banal. Les organisateurs font un effort sérieux pour offrir un gala à la multitude, ils méritent de réussir. Et ils réussiront; si jamais il en était autrement, ce qui est inadmissible, ils y perdraient moins encore que les spectateurs. A ceux-ci de retenir la date du 26 juin.

La validation de M. Dron

L'AFFAIRE SPENDER-INGHELS A LA CHAMBRE

Nous avons indiqué, parmi les élections validées à la Chambre des députés, celle de M. Gustave Dron, maire de Tourcoing. C'est M. Paul Boncour qui a présenté le rapport de la commission. Voici en quels termes il l'a fait:

Département du Nord, arrondissement de Lille, 8e circonscription.

Les élections du 24 avril 1910 ont donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 24.183, dont le quart est de 6.046.

Nombre des votants, 20.681.

Bulletins blancs et nuls, à déduire, 200.

Suffrages exprimés, 20.481, dont la majorité absolue est de 10.241.

Ont obtenu:

MM.	Bernard Flipo	7.827	voix
	Dron	7.602	»
	Inghels	4.936	»
	Cattoire	24	»

Aucun des candidats n'ayant réuni les conditions exigées pour être élu au premier tour, il a été procédé, le 8 mai 1910, à un second tour de scrutin, qui a donné les résultats suivants:

Nombre des votants, 19.964.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 478.

Suffrages exprimés, 19.486.

Ont obtenu:

MM.	Dron	10.484	voix
	Bernard-Flipo	8.818	»
	Inghels	160	»
	Cattoire	6	»

M. Dron, ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages, a été proclamé député de la 8e circonscription de Lille.

Les opérations se sont faites régulièrement. M. Dron a justifié des conditions d'éligibilité requises par la loi.

Deux protestations sont jointes au dossier: l'une émane de M. Cattoire, agent d'assurances, candidat ayant réuni 24 voix au premier tour et 6 au second. Elle n'a pas paru revêtir un caractère suffisamment sérieux pour retenir l'attention de votre bureau.

L'autre émane d'un autre candidat, M. Bernard-Flipo, et d'un certain nombre d'électeurs dont les noms figurent au document ci-annexé. Elle vise des faits d'une extrême gravité, puisqu'il ne s'agit de rien moins que d'une tentative caractérisée de corruption dont aurait été l'objet M. Inghels, candidat socialiste ayant obtenu 4.938 voix au premier tour.

Un M. Georges Spender, électeur à Lille, serait venu trouver M. Inghels, au nom d'un banquier et d'un industriel de Tourcoing, et lui aurait proposé de maintenir sa candidature moyennant le versement d'une somme de vingt-cinq mille francs.

Dans une réunion tenue à Thumesnil, le vendredi 6 mai, M. Inghels raconta la tentative de corruption dont il avait été l'objet, et le lendemain samedi 7 mai, veille du scrutin de ballottage, les journaux l'*Avenir* et l'*Egalité*, qui soutenaient la candidature de M. Dron, relatèrent cet incident, qui fut également porté à la connaissance du public par voie d'affiches visées par M. Dron. Ci-joint le texte de cette affiche.

Les protestataires en concluent que les électeurs proportionnalistes qui avaient voté au premier tour pour M. Inghels, trompés par cette manœuvre et ne voulant pas qu'on les considère comme susceptibles de servir à de telles négociations, ne portèrent pas leurs suffrages sur M. Bernard-Flipo, et que le résultat du scrutin fut tout autre qu'il aurait été si ces incidents ne s'étaient pas produits.

Il ne paraît pas que la matérialité des faits puisse être contestée, puisque M. Inghels en fit une narration publique, et qu'il n'est pas fait mention que M. Spender, désigné comme auteur de la tentative de la corruption, lui ait opposé un démenti.

Mais il n'a pas paru à votre 7e bureau que ces faits même exacts aient pu avoir sur l'élection l'influence que prétendent les protestataires.

Il n'est nullement démontré que, si ces incidents ne s'étaient pas produits, les voix de M. Inghels, socialiste, se soient reportées sur M. Bernard-Flipo de préférence à M. Dron; c'est là une assertion purement gratuite que rien ne nous permet de vérifier.

D'autre part, les protestataires ne s'offrent pas à prouver que cette tentative de corruption ait été inspirée en quoi que ce soit par M. Dron ou par ses amis. Ils affirment simplement que M. Dron s'est servi de la narration publique qui en avait été faite pour prouver à quelles manœuvres on recourait contre lui; il ne paraît pas qu'il ait excédé en cela ses droits de candidat. La protestation aurait une toute autre portée si M. Dron s'était prévalu d'une tentative de corruption qui n'aurait pas eu lieu; mais, au contraire, les protestataires en affirment la réalité et c'est même là-dessus qu'ils se basent pour demander l'invalidation de l'élection, par un raisonnement dont nous avouons ne pas saisir la valeur.

Enfin la majorité de 1.666 voix obtenue par M. Dron sur son concurrent ne permet guère de supposer qu'elle aurait pu être suffisamment diminuée pour assurer le succès de ce dernier, même si ces faits, dont la gravité n'est d'ailleurs pas contestable mais qui ne peuvent être mis à la charge de M. Dron, ni de ses partisans, ne s'étaient pas produits.

Dans ces conditions, votre 7e bureau vous propose de passer outre aux protestations qui ont été élevées et de valider l'élection de M. Dron.

Voilà le document tel que nous l'avons cueilli dans l'« Officiel ». Nous le livrons à l'appréciation des électeurs. Il est bon qu'ils sachent, pour en juger comme il convient, que la Commission chargée d'examiner le dossier électoral de Tourcoing, avait été soigneusement triée sur le volet; aucun député adversaire de M. Dron n'y était admis et la demande de M. Bernard-Flipo qui aurait voulu et qui aurait dû, il semble, être entendu, a été catégoriquement rejetée. De la sorte, la validation s'est faite sans difficulté.

En ce qui concerne les arguments mêmes du rapporteur, leur caractère spécieux n'échappera à personne. Les protestataires faisaient valoir que l'élection de Tourcoing fut viciée par l'incident Spender-Inghels, suscité bien à propos, au moment voulu: il n'y avait qu'une solution à adopter: ordonner un nouveau scrutin. Mais M. Dron était une entité du Bloc et alors?...

Feuilleton du « JOURNAL DE ROUBAIX » du dimanche, 5 juin 1910 — N° 161

Les Pompadours

Par Georges PRADEL

DEUXIEME PARTIE

Roman d'une Mine d'or

Félicité et son compagnon n'avaient pas plus tôt terminé leur repas, tout aussi frugal que celui de leurs voisins, que Mme de Clairfont prit en main une petite lanterne de voyage, et passa en revue les deux stalles où se trouvaient étendus Harwey d'un côté et Eva Shelder de l'autre.

Le majordome, écrasé de fatigue par la dure journée qu'il venait de fournir, reposait du sommeil du juste, et... ronflait tel un tuyau d'orgue, la tête enfouie dans la litière.

— Bon, il dort bien celui-là, — fit à mi-voix Félicité.

Arrivant alors à la stalle occupée par Eva, elle fut trompée par la complète immobilité de celle-ci.

— Elle dort aussi... Nous pouvons en faire autant.

Et elle regagna sa paille, ne se doutant pas que l'une des créatures qu'elle poursuivait de sa terrible haine se trouvait là à sa portée.

Eva respira longuement après son départ.

Pour l'instant, dans quelques heures, n'allait-elle pas se trouver en face à face avec son ennemie?...

Et alors... les revolvers partiraient tout seuls...

Non, en y réfléchissant bien, la situation n'était pas aussi critique qu'elle en avait l'air au premier abord. Jamais Morlay ne se tournerait contre elle... il la défendrait cent fois contre cette femme... Il égorgerait mille fois Félicité!...

Mais le mieux était de décamper le plus tôt possible, sans se montrer, sans se laisser reconnaitre.

A tout prix Félicité et son complice devaient ignorer la présence de Mlle Shelder en ces parages.

D'une stalle à l'autre, maintenant Félicité et Morlay causaient à mi-voix, tout en prenant leurs dispositions pour la nuit.

— Morlay, — fit la comtesse, — vous savez que je ne vous empêche nullement de rêver à votre passion... car vous êtes rudement pincé, mon cher! Rudement est encore faible.

— Vous êtes folle, — répliqua l'autre d'un ton de mauvaise humeur, — comme vous êtes folle de nous mener, par ce temps de chien, dans ce maudit pays... sans seulement savoir où nous allons...

— Moi, je le sais très bien, mon cher, et je vous l'apprendrai en temps et lieu... quand il faudra... Ce voyage fait partie de mon plan... le plan que j'ai là derrière la tête et qui s'élabore tout doucettement. Il s'organise même très bien, mon plan... Et tout le monde y trouvera son compte... J'aurais pu attendre quelque temps encore pour accomplir cette excursion qui n'a rien de bien folichon, je le reconnais... mais ç'en est à vous la faute, mon cher garçon... J'ai reconnu que, pour l'instant, l'air de l'avenue Michigan ne vous valait rien.

— Tout cela, c'est un tas d'insanités qui s'empilent les unes au bout des autres.

— Vous trouvez?

— Vous allez... vous voletez comme une corneille qui abat des noix... sans même savoir où vous allez...

— Je le sais fort bien, au contraire... J'ai interverti l'ordre des facteurs, et cela ne changera rien à la valeur du produit. Tenez-le pour certain.

— Peuh! vous dites cela... et vous ne pourriez pas dire où vous en êtes.

— Inutile d'essayer de me faire parler, mon cher garçon; on n'apprend pas une jolie macaque comme moi à faires des grimaces... Tout ce que je puis vous faire connaître, c'est qu'en ce moment nous nous occupons de Jacques... et que nous lui préparons un joli coup droit qui l'atteindra en plein cœur... Après les ruines d'argent... les ruines d'amour... Ce sera complet. Là-dessus assez causé, bonsoir. Dieu! qu'il est assommant, ce vieux trombone qui ronfle à côté de nous...

Harwey, effectivement, en se retournant, avait pris un diapason au-dessus.

— Sifflez donc un peu, pour le faire cesser sa mélodie...

Morlay se prit à siffler très fort... Le ronflement suspendit ses tonitruances pendant quelques secondes, pour reprendre encore plus fort.

— Joli résultat... Allons! je me bouche les oreilles... A demain.

Un moment après Félicité et son compagnon dormaient d'un profond sommeil, ce qui prouve une fois de plus que le repos des pires gredins ressemble fort souvent à s'y méprendre à celui de l'innocence.

Eva ne dormait point, elle!... La jeune fille songeait à tirer parti de la conversation qu'elle venait d'entendre.

Quel était ce Jacques dont venait de parler Mme de Clairfont?... Morlay lui en avait touché deux morts... Jacques... Jacques... Son nom, elle l'avait sur les lèvres... c'était celui dont Félicité avait ruiné la mine d'or!

Et elle songea longtemps, la vaillante fille, se répétant pour la millième fois peut-être que la terre est décidément bien petite, et que le proverbe a cent fois raison: — Il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas.

L'aube filtrait à peine, à travers les ais disjoints de la porte de la grange, qu'Eva se glissait avec des précautions infinies hors de sa stalle, et s'agenouillant auprès du corps étendu du majordome, le réveillait doucement.

Un tressaillement et Harway se dressait.

— Cher, — lui murmura Mlle Shelder à l'oreille, — levez-vous sans faire le moindre bruit, sellez les chevaux et partons... autrement, il va y avoir du grabuge!

Dans un morceau de papier, Eva glissa cinq dollars, — vingt-cinq francs, — sous la porte du fermier, et cinq minutes plus tard Eva et le majordome galopaient côte à côte, « Casimir » se montrant à la hauteur, et ne cédant pas une seule longueur à « Fausta ».

La pluie avait cessé, une délicieuse fraîcheur montait de l'herbe qui commençait à verdir, et une ligne de pourpre dorait à l'horizon, annonçant l'apparition d'un vivifiant soleil.

Maintenant, — fit Mlle Shelder après une demi-heure d'allure rapide, — nous pouvons laisser souffler nos bêtes, nous sommes hors de toute atteinte... Mais, tandis que vous dormiez si bien, mon cher Harwey, nous avons couru un grand danger.

— Et mademoiselle ne m'a pas appelé!

— Ça n'aurait servi qu'à précipiter la catastrophe... Maintenant, c'est fini... et nous sommes bien tranquilles.

— Dien soit béni, mademoiselle!

— Oui, Harway, Dien soit béni!... Car en ces circonstances, il nous protège, nous pouvons le remercier!

La journée se passa sans incident.

Vers cinq heures du soir, — il faisait plein jour encore et pour longtemps — les chevaux commencèrent à baisser la tête.

— Nous devons être bien près d'arriver, — fit Eva à son compagnon.

— Ma foi, tant mieux, mademoiselle, car « Casimir » n'en peut plus. Il a besoin de repos et d'avoir.

— Encore un quart d'heure et il se reposera.

A mesure qu'Eva approchait du but de son voyage, elle devenait plus grave et plus triste aussi. Une émotion poignante s'était emparée d'elle, et elle ne pouvait arriver à la maîtriser qu'au prix d'un violent effort.

Enfin, derrière une ondulation de la pleine qui masquait une partie de l'immense prairie, on aperçut une mince colonne de fumée, puis une maison en planches, des écuries, le tout entouré de hautes barrières blanches à claire-voie.

On était arrivé.

C'était le ranch du duc d'Almeyra, — établissement d'élevage, — que n'ont pas, nous l'espérons du moins, oublié nos lecteurs.

Pour des raisons de famille, le duc avait été obligé de rentrer en France, et il avait été très heureux de rentrer au ranch de son ami Guy d'Auriannes, qui était revenu au même gîte, à l'issue de ses démêlés avec le capitaine Harrison.

Il avait là, sous la main, un homme en qui il pouvait avoir aussi confiance qu'en lui-même.

Et il était parti, laissant toute la direction de son très important établissement à son ami d'Auriannes.

C'était, nous le savons, un homme tout d'une pièce, que M. d'Auriannes, d'une loyauté inflexible, disons-le, intransigeante.

Et il s'était mis à l'œuvre avec cette humeur égale, cette volonté tenace, ce calme toujours uni, que rien ne pouvait émouvoir.

Il n'avait exigé qu'une chose, c'est que ses appointements seraient identiquement les mêmes que ceux des cow-boys, — autrement dit cavaliers attachés à l'établissement.

Rappelons que les cowboys, — mot à mot « garçons à vaches », — mènent la vie la plus dure.

Ils sont à cheval nuit et jour, ils doivent compter et recompter sans cesse les juments et leurs poulains, les surveiller du matin au soir, et doivent du soir au matin empêcher aussi, même à main armée, que les rôdeurs ne viennent en voler quelques-unes, car le vol des chevaux se pratique en grand en Amérique.

(A suivre).